

ISED206687- Questions and Answers / Questions et Réponses

Q1. MT1 requires 2 years of experience and MT2 requires 3 years of experience. Do the projects/experience that add up to these requirements need to be non-overlapping?

A1. The experience required for MT1 and MT2 can overlap.

Q2. In your RFP ISED206687, it is stated that you can assist the selected firm in obtaining the required security clearance both at the organization level and for individuals working on the project.

- Are you implying being able to facilitate obtention of a fast-tracking?
- Given that remote working from home being the new norm, is each team members' home required to be granted the required security status?
- To which extent can your projected project start-up date accommodate a needed delay to clear the security clearance requirements?

A2. a) No, fast-tracking security requirements will not be possible.

b) No, there are no security inspections conducted on private residences, unless this was clearly specified when the contractors first applied for an organizational security clearance. If a bidder wishes to work remotely for this contract, they must obtain a risk acceptance from the Chief Security Officer (CSO). Any unauthorized work on security requirements for this contract without a risk acceptance from the CSO may be considered a breach of security. Should the business relocate from the specified site or modify it in any way which will affect its approved security profile, it is mandatory that they advise the Contract Security Program team at PSPC in order to obtain a new inspection.

c) The project authority will not accommodate significant delays in order to clear the security clearance requirements.

Q3. It is stated in item 7.0 on page 22, that "Research and analysis support should be provided if necessary, over the course of the project".

- Please provide clarification on the meaning of this phrase and possible demands we should expect on your part. Try to be specific as the expectation level in terms of hours required from the supplier to meet such expectations.
- Given the extent and nature of the potential underlying work to be accomplished is non clearly spelled out in the RFP, it is difficult to be all-inclusive. Can we set limits as to what or to how many hours can be provided?
- Assuming such limits are permitted, is it require to provide an hourly rate for work required beyond such limits?

A3. a) ISED would seek research and analysis support on an ad-hoc basis, in order to respond to briefing requests or other incoming requests related to the subject matter. In such cases, ISED would envision drawing upon the consultant's knowledge and expertise on the battery ecosystem. This could include,

for example, requesting that the consultant provide information and perspectives on specific regional hubs of activity. The number of hours required is expected to be minimal, at a maximum of 4 hours per week.

b) The maximum number of hours per week is anticipated to be 4 hours (64 hours over the course of the 16-week contract). However, understanding that requests are fluid, the number of hours required will fluctuate from week to week. Bidders are welcome to set limits on the expected amount of hours can be allocated to this kind of work.

c) It is not required. It is up to the bidder's discretion.

Q4. On page 23 of your RFP, you provide an estimated 16-week timeline for the completion of the mandate.

- Does contract signing occur before or after obtaining all required security clearances both at the organization level and for individuals working on the project?
- If signed before, can work commence immediately given pending security clearance?
- What is your level of flexibility with regards to extending the 16-week estimated timeline especially in the context that work is likely to be awarded late spring, just prior to the summer vacation period when reaching people and obtaining their collaboration is much more difficult ?
- Would the technical evaluation of a bidder proposing a significantly longer timeline be negatively impacted?

A4. a) Contract signing occurs after obtaining all required security clearances.

b) Work can only commence once security clearances have been obtained.

c) The project authority will grant some flexibility with respect to the timeline estimated, provided the underlying rationale for such a request is justifiable.

d) If a slightly longer and reasonable timeline is proposed, the technical evaluation score would not be negatively impacted. If the timeline proposed is significantly longer (i.e. 2+ months), the technical evaluation score could be negatively impacted, provided an acceptable reason for the longer timelines does not accompany the request for an extension.

Q5. The mining activity is not mentioned specifically in the 4.0 Scope of Work section of the RFP. Is the mining activity to be included or not in the scope of the work with regards to estimating talent demand and supply for the EV battery value chain?

A5. Mining activity is not included in the scope of work. For the purposes of this project, work will start with mineral processing.

Q6. In section 4.0 Scope of Work, could you clarify the following phrase: “Provide perspectives on the participation of underrepresented groups across each segment of the value chain”? Could you provide examples of potentially underrepresented groups referred to here?

A6. In the Employment Equity Act, the four designated groups are defined as women, racialized minorities, Indigenous Peoples, and persons with disabilities. Members of the LGBTQ2+ community would also be considered if data is available. It is envisioned that the consultant would provide an assessment of the participation of these groups in each segment of the value chain. This could include providing specific statistics on representation (e.g. women make up x% of workers in the mineral processing segment of the value chain), if available. It could also include assessing barriers to participation, and pointing to opportunities to enhance their participation and inclusion .

Q7. The RFP refers to a comparison of the talent pools of various nations that want to produce batteries. Acquiring the data to do proper labour market forecasting and then doing the forecasting takes time and is complicated. The biggest battery producing nations are China, Japan, Korea – and of course Canada will also be competing for capital investment and production mandates with the US, Mexico and the EU I suppose. What are the Governments expectations with respect to forecasting the supply and demand of key occupations across such diverse jurisdictions? Does it expect comparable supply and demand analysis for each nation?

A7. Talent supply and demand forecasting is not required for each international comparator. The objective of looking at international comparators is to have a general overview of the magnitude of battery investments being made in other nations, and their general implications on talent demand, including the competition for talent globally and in Canada. The consultant will also be expected to look at international comparators to identify best practices for upskilling/reskilling models, as indicated in the talent supply section of the Statement of Work.

Q8. Considering the questions submitted last week have not yet been answered, could it be possible to extend the submission date accordingly to April 28th?

A8. Yes, we will extend the deadline to April 28th.

Q1. TO1 nécessite 2 ans d'expérience et TO2 nécessite 3 ans d'expérience. Les projets/l'expérience qui s'ajoutent à ces exigences doivent-ils ne pas se chevaucher ?

R1 : L'expérience requise pour TO1 et TO2 peut se chevaucher.

Q2. Dans votre DDP ISED206687, il est indiqué que vous pouvez aider l'entreprise sélectionnée à obtenir l'habilitation de sécurité requise tant au niveau de l'organisation que pour les personnes travaillant sur le projet.

- Sous-entendez-vous pouvoir faciliter l'obtention d'un suivi rapide ?
- Étant donné que le télétravail est la nouvelle norme, le domicile de chaque membre de l'équipe doit-il bénéficier du statut de sécurité requis ?
- Dans quelle mesure la date de démarrage prévue de votre projet peut-elle tenir compte d'un délai nécessaire pour satisfaire aux exigences d'habilitation de sécurité ?

R2. a) Non, il ne sera pas possible d'accélérer les exigences en matière de sécurité.

b) Non, aucune inspection de sécurité n'est effectuée dans les résidences privées, à moins que cela n'ait été clairement spécifié lors de la première demande d'autorisation de sécurité de l'organisation par les consultants. Si un soumissionnaire souhaite travailler à distance dans le cadre de ce contrat, il doit obtenir une acceptation des risques de la part du dirigeant principal de la sécurité. Tout travail non autorisé sur les exigences de sécurité pour ce contrat sans une acceptation de risque du dirigeant principal de la sécurité peut être considéré comme une violation de la sécurité. Si l'entreprise déménage du site spécifié ou le modifie de quelque manière que ce soit, ce qui affecterait son profil de sécurité approuvé, elle doit obligatoirement en informer l'équipe du Programme de sécurité des contrats au SPAC pour obtenir une nouvelle inspection.

c) Le responsable du projet ne s'accommodera pas de retards significatifs pour satisfaire aux exigences de sécurité.

Q3. Il est stipulé au point 7.0 à la page 22, que « Un soutien à la recherche et à l'analyse doit être fourni si nécessaire, tout au long du projet ».

- Veuillez fournir des éclaircissements sur le sens de cette phrase et les éventuelles demandes auxquelles nous devrions nous attendre de votre part. Essayez d'être précis quant au niveau d'attente en termes d'heures requises du fournisseur pour répondre à ces attentes.
- Étant donné que l'étendue et la nature du travail sous-jacent potentiel à accomplir ne sont pas clairement énoncées dans la DP, il est difficile d'être exhaustif. Pouvons-nous fixer des limites quant à quoi ou combien d'heures peuvent être fournies ?
- En supposant que de telles limites sont autorisées, est-il nécessaire de fournir un taux horaire pour le travail requis au-delà de ces limites ?

R3. a) L'ISDE recherchera un soutien en matière de recherche et d'analyse en cas de besoin, afin de répondre à des demandes d'information ou à d'autres demandes liées au sujet. Dans ce cas, les connaissances et l'expertise du consultant sur l'écosystème pourraient être mises à la disposition du gestionnaire de projet. Il pourrait s'agir, par exemple, de fournir des informations et des points de vue sur des centres d'activité régionaux spécifiques. Le nombre d'heures nécessaires devrait être minime, avec un maximum de 4 heures par semaine.

b) Il est prévu que le nombre maximum d'heures par semaine soit 4 heures (64 heures au cours du contrat de 16 semaines). Toutefois, étant donné que les demandes sont fluctuantes, le nombre d'heures requises variera d'une semaine à l'autre. Les soumissionnaires sont invités à fixer des limites au nombre d'heures qui peuvent être allouées à ce type de travail.

c) Ce n'est pas obligatoire. C'est à la discrétion du soumissionnaire.

Q4. À la page 23 de votre DDP, vous fournissez un délai estimé de 16 semaines pour la réalisation du mandat.

- La signature du contrat a-t-elle lieu avant ou après l'obtention de toutes les habilitations de sécurité requises tant au niveau de l'organisation que pour les personnes travaillant sur le projet ?
- Si signé avant, le travail peut-il commencer immédiatement compte tenu de l'attente de l'autorisation de sécurité ?
- Quel est votre niveau de flexibilité quant à l'allongement du délai estimé de 16 semaines surtout dans le contexte où les travaux sont susceptibles d'être attribués à la fin du printemps, juste avant la période des vacances d'été où rejoindre les gens et obtenir leur collaboration est beaucoup plus difficile ?
- L'évaluation technique d'un soumissionnaire proposant un délai nettement plus long serait-elle impactée négativement ?

R4. a) La signature du contrat suit l'obtention de toutes les autorisations de sécurité requises.

b) Les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention des autorisations de sécurité.

c) Le responsable du projet fera preuve d'une certaine souplesse en ce qui concerne le calendrier prévu, à condition que cette demande soit justifiée.

d) Si un délai mineur et raisonnable est proposé, la note de l'évaluation technique n'en sera pas affectée. Si le calendrier proposé est beaucoup plus long (c'est-à-dire 2 mois ou plus), la note de l'évaluation technique pourra être affectée négativement, à condition que la demande de prolongation ne soit pas accompagnée d'une raison acceptable justifiant l'allongement des délais.

Q5. L'activité minière n'est pas spécifiquement mentionnée dans la section 4.0 Portée des travaux de la DP. L'activité minière doit-elle être incluse ou non dans la portée des travaux en ce qui concerne l'estimation de la demande et de l'offre de talents pour la chaîne de valeur des batteries EV ?

R5. L'activité minière n'est pas incluse dans l'étendue des travaux. Dans le cadre de ce projet, les travaux commenceront avec le traitement des minerais.

Q6. Dans la section 4.0 Portée des travaux, pourriez-vous clarifier la phrase suivante : « Fournir des perspectives sur la participation des groupes sous-représentés dans chaque segment de la chaîne de

valeur » ? Pourriez-vous fournir des exemples de groupes potentiellement sous-représentés mentionnés ici ?

R6. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les quatre groupes désignés sont les suivants : les femmes, minorités racisées, Autochtones, et personnes handicapées. Les personnes des communautés LGBTQ2+ seront également pris en compte si les données sont disponibles. Il est prévu que le consultant fournisse une évaluation de la participation de ces groupes dans chaque segment de la chaîne de valeur. Il pourrait s'agir des statistiques spécifiques sur la représentation (par exemple, les femmes représentent x % des travailleurs dans le segment du traitement des minerais de la chaîne de valeur), si elles sont disponibles. Il pourrait également s'agir d'évaluer les obstacles à la participation et d'indiquer les possibilités d'améliorer la participation et l'inclusion.

Q7. La DDP fait référence à une comparaison des bassins de talents de divers pays qui souhaitent produire des batteries. Acquérir les données pour faire des prévisions appropriées sur le marché du travail, puis faire les prévisions prend du temps et est compliqué. Les plus grands pays producteurs de batteries sont la Chine, le Japon, la Corée - et bien sûr, le Canada sera également en concurrence pour les mandats d'investissement en capital et de production avec les États-Unis, le Mexique et l'UE, je suppose. Quelles sont les attentes des gouvernements en ce qui concerne la prévision de l'offre et de la demande de professions clés dans des juridictions aussi diverses ? Attend-il une analyse comparable de l'offre et de la demande pour chaque nation ?

R7. Les prévisions de l'offre et de la demande ne sont pas nécessaires pour les comparateurs internationaux. L'objectif c'est d'avoir une indication de l'ampleur des investissements réalisés dans d'autres pays et de leurs implications sur la demande de talents, y compris la compétition pour les talents à l'échelle mondiale et au Canada. Le consultant devra également étudier les comparateurs internationaux afin d'identifier les meilleures pratiques pour les modèles de formation, comme indiqué dans la section sur l'offre de talents dans l'énoncé des travaux.

Q8. Considérant que les questions soumises la semaine dernière n'ont pas encore reçu de réponse, serait-il possible de prolonger la date de soumission en conséquence jusqu'au 28 avril ?

R8. Oui, nous repoussons la date limite au 28 avril.